

Le nouveau dispositif « Marie Curie » du 7^e PCRD : IRSES

IRSES : International Research Staff Exchange Scheme

Le programme de travail 2008 prévoit un nouvel instrument dans les actions Marie Curie. Celui-ci vise à développer les partenariats entre équipes de recherche.

Equipes éligibles :

- Une ou plusieurs équipes d'Etats Membres de l'UE ou de pays associés ; et
- Une ou plusieurs équipes de pays ayant signé un accord avec l'UE ou de pays voisins de l'UE (voir listes sur http://cordis.europa.eu/fp7/who_en.html)

Contenu d'un projet :

- Actions pluri-annuelles (projets de 24 à 48 mois)
- Echanges (courts) de chercheurs en début de carrière (doctorants) ou de chercheurs expérimentés (professeurs, maître de conférences...). Les personnels techniques ou administratifs peuvent également participer.
- Les échanges doivent être réalisés entre l'UE et les autres pays.
- Les séjours doivent durer entre 1 et 12 mois

Financement :

- Les personnels en mobilité doivent conserver le salaire de leur organisme d'origine
- La Commission verse une indemnité de séjour (voyages compris) de 1800 euros par chercheur/mois pour les entités des Etats Membres ou des Pays Associés.
- Les pays partenaires doivent apporter leur propre financement. Dans certains cas (pour les pays voisins) la Commission Européenne pourra prendre en charge leurs dépenses.

Intérêt de cet instrument :

- Plus de souplesse sur le plan administratif que les bourses Marie Curie, dans le cas de la mobilité des chercheurs permanents (pas de détachement...)
- Davantage de personnes pouvant être financées. 1 mois de bourse individuelle Marie Curie coûte plus de 5000 euros. Ici, 1 mois de séjour coûte 1800 euros.
- Attractivité financière pour les chercheurs permanents (1800 euros par mois)
- Mise en place du partenariat plus légère que pour un réseau
- Budget important prévu pour cette mesure : 25 millions d'euros soit autant que pour les bourses IOF...

En résumé, il s'agit de projets de nature plutôt bilatérale et finançant les séjours, un peu sur les principes des PAI (Programmes d'Actions Intégrées, appelés aujourd'hui Partenariats Hubert Curien : <http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/pai/general/>), mais avec un financement beaucoup plus importants et à destination de pays tiers.

La date de lancement de l'appel à propositions et la date de clôture ne sont pas encore connues. Une nouvelle note sera diffusée dès que l'appel sera publié.

27 août 2007

Stéphane AYMARD

PCN Mobilité 7^e PCRD